

Mission : 403 Rome

Marché : 237 Italie

Principale branche d'activité : Poissons, crustacés et mollusques et autres produits

Débouchés pour produits particuliers Import. actuelles (t)

| | |
|--|--------|
| Morue non séchée, salée ou dans la saumure | 10 749 |
| Morue séchée et salée (klipfish) | 4 810 |
| Filets de morue salés | 4 458 |
| Morue séchée, non salée (merluce) | 3 735 |

Commentaires généraux

Les importateurs italiens peuvent acheter directement de l'étranger ou par l'entremise d'agents spécialisés. Toutefois, bon nombre d'entreprises connaissent bien les produits canadiens, car leurs représentants se rendent régulièrement au Canada et sont en général familiers avec la terminologie et le système de classification canadiens. Les contrats sont généralement conclus à la fin du printemps ou au début de l'été, en vue des livraisons à l'automne, et les paiements sont généralement effectués par lettre de crédit.

Morue

Comme la production locale de poisson salé est très limitée, le marché italien est dominé par les importations, qui ont atteint en 1989 quelque 40 000 tonnes métriques. Ces importations sont constituées en majeure partie de morue, totalisant 23 752 tonnes métriques. Le seul autre poisson salé d'importance, provenant principalement d'Espagne, est l'anchois salé, dont les importations s'élèvent à 10 000 tonnes métriques. La consommation de morue salée est bien établie en Italie et demeure relativement stable depuis bon nombre d'années. Les principaux fournisseurs de poisson salé sur le marché italien sont la Norvège, l'Islande, les îles Féroé, l'Espagne, le Danemark et le Canada. Les critères de qualité essentielles pour le marché italien sont : uniformité de la taille, de la coupe et de la teneur en humidité, fermeté et blancheur de la chair, absence de taches de sang, de parasites, etc. Comme la consommation est généralement stable ou en légère baisse, ces critères de qualité sont essentiels pour maintenir ou accroître les ventes des produits.

Les droits de douanes applicables à la morue salée tranchée à plat et importée des pays non-membres de la CEE sont actuellement de 13 p. 100, tandis que dans le cas des filets de morue salée, ils sont de 20 p. 100. Toutefois, la CEE accorde actuellement des exemptions de droits de douanes pour certaines espèces de morue, jusqu'à concurrence d'un contingent annuel global de 25 000 tonnes métriques.

Mis à part le marché particulier de la morue à la gaspésienne, on constate une préférence pour la morue de choix, de taille moyenne et petite, tant les ailes noires que les ailes blanches, d'une teneur en humidité équivalant au 7/8 européen. Les Italiens manifestent également un intérêt